



BORNES MONÉTIQUES EAU47

De quoi on parle

Afin de permettre une prise d'eau en toute sécurité, 6 bornes existantes de puisage EAU47 et 13 bornes à venir sont réparties sur le Lot & Garonne et mises à disposition des professionnels et des collectivités.

EAU47 gère l'entretien, le suivi et le renouvellement de ces bornes.

Elles sont accessibles à tous les usagers disposant d'un badge préchargé référencé auprès de la régie de Casteljaloux, au prix unitaire de 15 € HT.

A quoi elles servent

- Elles permettent d'éviter les prélèvements illégaux sur les poteaux incendie.
- Elles préviennent de dommages causés au réseau suite à des manœuvres brusques sur les poteaux incendie.
- Elles permettent de comptabiliser les volumes d'eau afin de ne plus les enregistrer comme fuites dans le réseau.



Mode d'emploi
Scannez ici



Réglementation



Article 311-1 du Code Pénal

Assimile le vol d'eau à « la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui »

Article L 322-I du Code Pénal

La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

Réglementation et délibération EAU47

Délibération du Comité Syndical n°24_066_C
du 12/09/2024



Application des pénalités pour le vol d'eau

- Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ou prise d'eau sans autorisation
--> 1 100€
- Intervention illicite sur compteur (rupture du plomb cache, by-pass, inversion, suppression du clapet anti-retour)
--> 550€
- Intervention illicite sur canalisation, branchement d'eau potable et borne/poteau d'incendie
--> 1 100€
- Travaux de remise en état du réseau public
--> Au coût réel des travaux à la charge du contrevenant

Attention

La prise d'eau sur les bornes incendie est réservée pour les services incendie.



Conditions pour obtenir un badge

- Être un professionnel ou une collectivité
- Avoir des besoins en eau pour du nettoyage, de l'arrosage, des travaux ...
- Fournir à la souscription du contrat un extrait Kbis
- Être équipé d'un raccord de tuyau Ø 60-65 mm type "raccord pompier".

NB : Les cartes sont à retirer auprès de la Régie d'EAU47 à CASTELJALOUX - 135 allée des Cigales - Ldt Pins de l'Avance

Recharge Badge

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 24_065_C
du 12/09/2024

Tarifs	Valeur 2024
Badge monétique	15 € HT
Prix de l'eau par m3 et hors redevances	2 € HT/m3

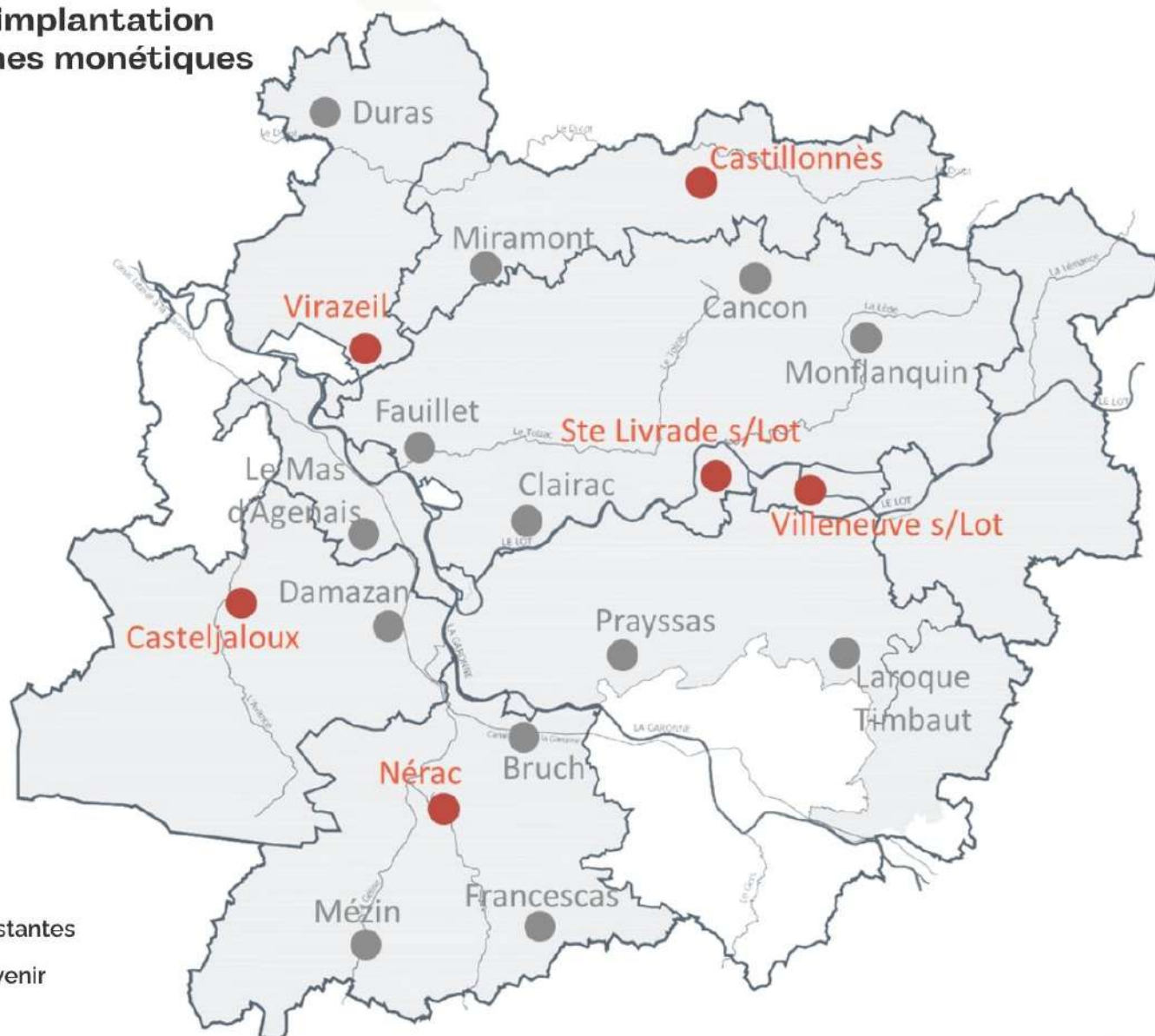
Où trouver les bornes ?

- **Casteljaloux :** 44.296816, 0.074610
- Nérac :** 44.127475, 0.339322
- Castillonnès :** 44.656138, 0.595124
- Sainte-Livrade-sur-Lot :** 44.403457, 0.585233
- Virazeil :** 44.503770, 0.230951
- Villeneuve-sur-Lot :** 44.397460, 0.731819

Bornes à venir :

Damazan
Fauillet
Miramont-de-Guyenne
Monflanquin
Cancon
Clairac
Duras
Laroque Timbaut
Mézin
Francescas
Le Mas-d'Agenais
Prayssas

Carte d'implantation des bornes monétiques



 Pour toute question
d'ordre technique,
contactez le :

05 53 93 08 74

RÉGIE DE CASTELJALOUX
135 allée des Cigales - Ldt Pins
de l'Avance

